Col des Acles

Plampinet (©Thibaut Blais)

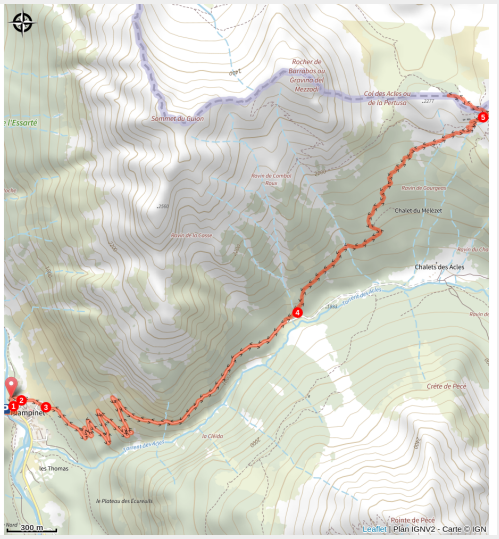

Loin de la foule, cette randonnée sauvage vous fera découvrir le magnifique vallon des Acles pour finalement rejoindre le col des Acles , marquant la frontière entre l'Italie et la France.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 834 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Faune, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking de Plampinet
Arrivée : Parking de Plampinet
Communes : 1. Névache

Profil altimétrique

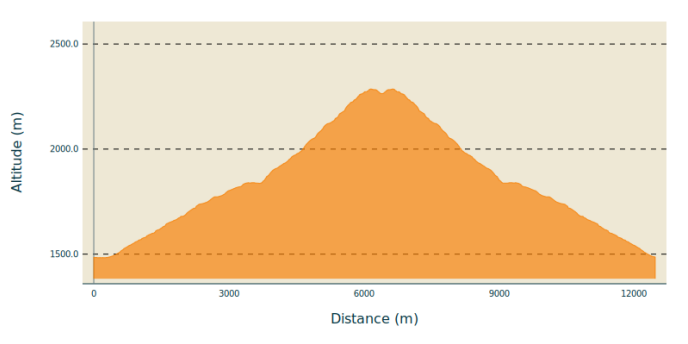

Altitude min 1483 m Altitude max 2286 m

1. Depuis le parking de Plampinet, traverser le pont puis prendre à gauche , pour passer devant la Chapelle Notre Dame des Grâces, puis poursuivre en direction de l'Auberge de la Cleida (Suivre les panneaux "col des Acles").

2. Devant l'entrée de l'auberge de la Cleida, s'engager sur la route bitumée de droite qui s'élève de façon soutenue pour rejoindre les hauteurs du hameau de Plampinet.

3. Au bout de cette route bitumée surplombant l'Église Saint Sébastien, la route se transforme en piste militaire : poursuivre cette piste , celle-ci s'élève en lacets , au dessus du torrent des Acles et sous l'imposant sommet du Guion.

4. Une fois les lacets franchis, la piste rejoint un premier blockaus en bordure du ravin, poursuivre 1km pour ensuite quitter la piste et s'engager sur le sentier de gauche en direction du Col des Acles (la bifurcation se trouve donc bien avant les Chalets des Acles).

   Variante possible : Aller-retour aux chalets avant de poursuivre sur la montée au col

5. Poursuivre l'ascension jusqu'à l'Ancien Poste militaire des Acles pour finalement atteindre le Col des Acles.

le retour se fera par le même itinéraire

Sur votre route...

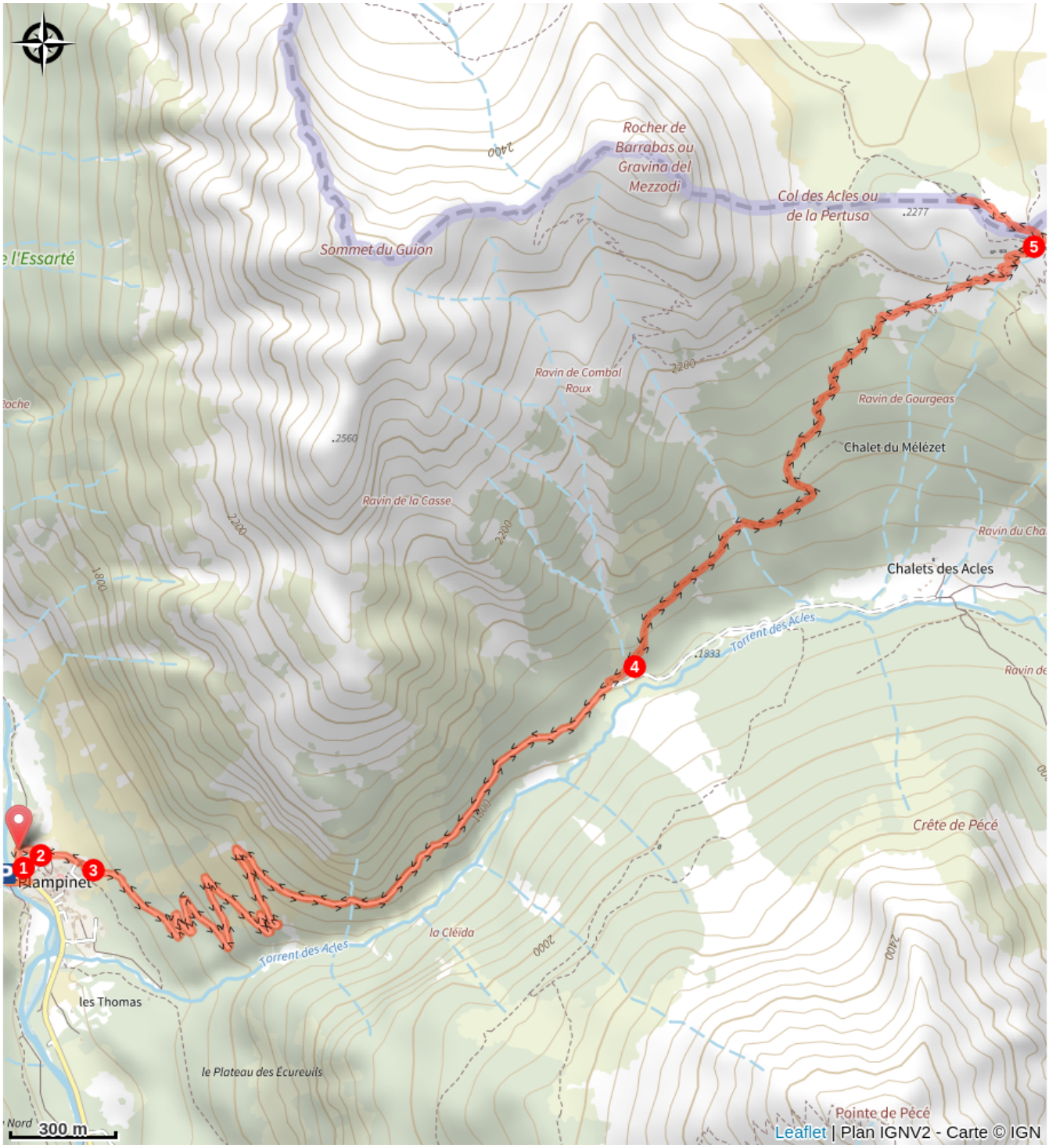

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

La variante qui mène aux Acles via le plateau des Écureuils est vivement déconseillé suite à de forts ravinements situés dans le pierrier sous la pointe de Pécé . La traversée de ces ravins et couloirs sont délicats et pourraient faire prendre des risques aux randonneurs ou personnes non initiées.

Prendre un chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Plusieurs litres d'eau, lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de marche.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Serre

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement **le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com